



MAIRIE DE  
SAINTE VALIERE

# Le Petit Floréal

NUMERO 72

DÉCEMBRE 2021

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

mardi de 15 h 00 à 19 h 00

vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Tél 04.68.46.13.63

mairie-sainte-valiere@orange.fr

*En cette fin d'année où les espoirs d'insouciance s'amenuisent, un sujet resurgit sur le tapis des plaintes : les animaux.*

*Les poules du voisin gênent, les chats envahissent, les chiens divaguent, les grenouilles coassent...*

*Tous, nous aimons les animaux, à la mairie notamment, mais certains problèmes relèvent de la bonne pratique entre voisins, d'autre de la nature ou de notre responsabilité d'humain.*

*Nous n'empêcherons jamais les grenouilles de coasser mais nous pouvons dialoguer avec nos voisins pour les poules, nous pouvons aussi prendre le temps de sortir notre chien avec le matériel nécessaire pour enlever ses crottes et nous pouvons nous occuper de notre chat (te) en le /la faisant stériliser et pucer pour éviter une descendance trop nombreuse.*

*Ce sont des êtres vivants: ils mangent, dorment, défèquent, urinent s'expriment (plus ou moins fort) et se reproduisent. Et concernant les chats, ils ont la malheureuse habitude de ne pas rester ce mignon petit animal qu'on a parfois choisi, parfois vu devant sa porte à 2 ou 3 mois, si adorable avec ses frères et sœurs ! Alors on craque devant ces chatons si doux qui viennent miauler à nos pieds...et on leur donne à manger. C'est de cette façon que se crée la dépendance à l'être humain et à son intervention. Ce n'est pas interdit, mais si c'est ce que nous choisissons de faire, il faut aller jusqu'au bout de notre intervention, il ne suffit pas de donner quelques restes ou croquettes pour montrer qu'on en prend soin, il faut aussi les mener chez le vétérinaire pour des soins, pour les pucer et stériliser. Pour information, en 4 ans un couple de chats produit 18 milles individus en moyenne...(Cf. « la vie des chats . com »*

*Nous ajouterons que l'intervention municipale n'est pas faite à la demande d'un particulier. Il n'y a pas de bons de stérilisation. Nous intervenons quand le cheptel devient trop important à notre avis et tant que les crédits votés pour cette action ne sont pas encore atteints (le coût s'élève à 80 € en moyenne par chat). Il y a des solutions : la plus simple est de ne pas donner à manger devant sa porte et d'ignorer leur présence; la deuxième est la création d'une association : nous invitons les personnes amoureuses de ces animaux très attachants à se regrouper, ce sera la meilleure façon de les protéger et de les aider en engageant des actions et manifestations qui auront le soutien de la mairie.*

*Mais de grâce, cessons de croire qu'ils ont besoin de nous pour vivre, ils savent chasser pour se nourrir, s'abriter quand il pleut, se mettre à l'ombre quand le soleil est trop chaud; ne leur enlevons pas leur indépendance, leur autonomie, c'est le meilleur cadeau que nous pouvons leur faire si nous ne pouvons pas assumer leur entretien dans le monde des humains.*

Avec le Conseil Municipal

*Viviane Durand*

## SOMMAIRE

**p. 1**

**Edito**

**p. 2**

**Le Petit Rapporteur**

**p. 3**

**Actualités municipales**

**p. 4 - 5 et 6**

**Le village**

**p. 7**

**Les Associations**

**p. 8 et 9**

**Animations / spectacles**

**P. 10**

**Le coin du botaniste**

**Agenda**

**P. 11**

**Services**

**P. 12**

**Vœux 2022**



# LE PETIT RAPPORTEUR



## Conseil Municipal du 14 septembre

- \* D.U.P. Chemin du Pech d'Engisclé—Convention de maîtrise d'ouvrage avec le cabinet GAXIEU.
- \* Approbation du rapport de la CLECT suite au transfert de la compétence financement du SDIS.
- \* Cession de terrain à la commune - Parcelle B 804 de 23 m<sup>2</sup> impasse de la Soulette pour l'euro symbolique par la SARL SACI.
- \* Servitude passage et réseaux chemin du Champs du Puits pour desservir les parcelles C 520, C 521 et C 523.
- \* Accord de principe pour la cession d'une partie de la parcelle C 443 à l'aménageur HECTARE pour un montant de 20 €/m<sup>2</sup>

## Conseil Municipal du 29 septembre

- \* Exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties limitée à 50% de la base imposable pour les nouvelles constructions d'immeubles d'habitation.
- \* Mise en place du principe de la majoration de la valeur cadastrale de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties des terrains devenus constructibles.
- \* Montant forfaitaire de la majoration de la valeur cadastrale de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties des terrains devenus constructibles forfaitaire fixé à 1.14 € par m<sup>2</sup>. ( 3 votes contre G.DAUZAT, M. PECH, S.MAZAROTTI)

## Conseil Municipal du 08 novembre

- \* Accord pour signature de la convention « réseau de lecture publique » avec le Grand Narbonne
- \* Accord pour signature convention de la redevance spéciale 2020 avec le Grand Narbonne pour un montant de 2 796.44 €.

*(Toutes les décisions ont été votées à l'unanimité sauf précision contraire)*



IN'ESS , lieu emblématique du Grand Narbonne a proposé à Sainte Valière la délocalisation éphémère de Micro Folies.

Cette manifestation mêle la culture et les nouvelles technologies avec un Fablab.

Elle est faite en direction des scolaires qui ont ainsi eu le privilège de déambuler virtuellement dans un musée et d'utiliser des machines innovantes.



La manifestation a accueilli tous les scolaires des villages alentour.



Il nous ont quittés

Monsieur RIBES Régis - 18 septembre

Madame HEUILLARD Jocelyne -23 novembre



## Flash-Info Mairie

2021 n'est pas une année positive pour notre agent **Jean-Luc**.

Victime d'une rupture d'anévrisme, il a été hospitalisé et opéré à Montpellier.

Nous suivons avec intérêt ses bulletins de santé.

Nous lui souhaitons un bon rétablissement

...

### Vaccination Episode 3

Le 16 novembre a eu lieu la 3ème campagne de vaccination en direction des personnes âgées de + de 65 ans.

Ce sont 57 personnes qui ont pu en bénéficier sur Sainte Valière.

La municipalité avait emménagé la Salle Espace Loisirs pour respecter le protocole sanitaire et la confidentialité.

Merci au personnel soignant qui est intervenu de 14h00 à 16h30



...

Le 25 janvier 2022 à 15h30 une **conférence** sur la maladie d'Alzheimer sera présentée à la population.

Elle se fera en deux temps :

D'abord la projection d'un film puis un échange entre l'animateur et les participants.

« Changer son regard, c'est reconnaître que chaque personne malade est avant tout une personne. Ne la réduisons pas systématiquement à un statut de malade mais reconnaissons la comme sujet. Cette reconnaissance tisse la trame de notre commune humanité. »

*Jean-Claude AMEISEN*

### Taxe d'habitation / Taxe foncière (Suite)

Quelques habitants sont encore assujettis à la taxe d'habitation.

Pour eux, elle a été réduite de 30%, il reste 70% à régler en 2021.

Si le contribuable est mensualisé, les 30% seront remboursés. Si le contribuable règle en une seule fois, le montant facturé tient compte de la réduction de 30%.

En 2022, ce seront 35% en moins et 2023 devrait être la dernière année pour la taxe d'habitation de la résidence principale.

Dans tous les cas, les taux d'imposition sont figés jusqu'à la disparition totale de la taxe d'habitation.

Cependant, les bases restent évolutives (construction d'une piscine par exemple).

De plus, les recettes appelées pour les syndicats qui n'ont pas de fiscalité propre génèrent des modifications de taux calculées par la DDFIP et elles sont transférées en partie (30% cette année) sur la taxe foncière.

Actuellement toute modification, augmentation ou diminution, n'est pas de notre fait, c'est soit une évolution des bases soit une évolution des taux syndicaux.

...

### URBANISME

Vous souhaitez des informations sur les différentes autorisations d'urbanisme:

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221)

Les notices explicatives et les formulaires à remplir avant démarrage des travaux sont téléchargeables sur le site officiel de l'ÉTAT :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

Vos démarches d'urbanisme en ligne possibles dès le 1er janvier 2022.

Des guides d'utilisateurs sont à votre disposition ci-dessous:

Créer votre compte et utiliser le service dématérialisé

[www.legrandnarbonne.com/fileadmin/dam/02/6\\_aménagement\\_et\\_urbanisme](http://www.legrandnarbonne.com/fileadmin/dam/02/6_aménagement_et_urbanisme)

# LE VILLAGE

## SKATEPARK-

### Un souhait des enfants

Suite à la rencontre des enfants qui a eu lieu le 22 septembre, un groupe de travail a été créé.

Il a pour objectif l'étude de faisabilité d'un skatepark :

Choix du lieu, équipement, obligations municipales, coût d'investissement et charges financières induites.

C'est une affaire à suivre.....



## Concours !

### PHOTOS

La mairie organise un concours photo sur le thème « Noël à Sainte-Valière » qui doit mettre en valeur l'esprit de Noël au village donc en extérieur de jour comme de nuit.

Deux catégories sont proposées : adultes et enfants jusqu'à 12 ans.

Chaque candidat peut proposer trois photos, couleur ou noir et blanc.

L'envoi des photos se fera de préférence par courriel à l'adresse de la mairie, objet « concours photo 2021 ».

Courriel : [mairie-sainte-valiere@orange.fr](mailto:mairie-sainte-valiere@orange.fr)

La photo ne doit ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel de photos. Les tirages devront être numérotés de 1 à 3 en fonction du nombre présenté au concours. Préciser le nom et le prénom et le numéro de téléphone. Date limite de participation : Le 10 janvier 2022.

## Un événement de taille : le bibliobus



Le passage du camion de livres de la BDA est un événement important dans la vie des bibliothécaires et cette visite bi-annuelle est très attendue et préparée : mobilisation pour sortir les livres des étagères, pour les récupérer auprès des lecteurs, pour choisir le jour J les ouvrages susceptibles de plaire aux usagers et enfin les ranger sur les rayonnages. Avec le confinement, le renouvellement n'avait pas eu lieu depuis presque deux ans. Les bénévoles se sont mobilisés pour cette visite du mercredi 13 octobre et pour renouer avec leurs référents Virginie et Ludovic. La manutention nécessitant la journée, le repas a été pris en commun dans la bibliothèque. Quoi de mieux pour renouer des liens que de partager libations et gourmandises ! L'après-midi a été consacrée activement à la recherche des collections les plus appropriées possibles.



**Le World Clean Up Day**, événement porté par l'agglomération, vise à sensibiliser la population au respect de son environnement : nettoyer la nature en enlevant les déchets abandonnés par des personnes en manque de civisme. Le CCAS a lancé une invitation peu suivie mais toutefois très efficace. Ainsi, le 18 septembre cinq adultes et quatre enfants sont partis de la place pour rejoindre la RD5. Sur ce seul axe nettoyé, la grande gagnante de la récolte reste la cannette, grande vedette des ruisseaux et fossés, négligemment jetée depuis les véhicules ! Une dizaine de sacs poubelles ont été triés près du tennis pour un recyclage par l'agglomération.





le 1er novembre, journée du souvenir, une cérémonie de recueillement en l'honneur des soldats morts pour la France a réuni les représentants du Souvenir Français, la Municipalité et les Anciens Combattants.

Cet hommage s'est déroulé devant le carré militaire, tombe de regroupement. Lors de son allocution le représentant du Souvenir Français, Gérard Amans, a précisé le vaste travail de recensement effectué par l'association malgré lequel six cents soldats audois restent encore introuvables. Cette association a pour devise et mission : entretenir la mémoire, les tombes, conserver et transmettre la mémoire aux jeunes générations.

L'organisation de la commémoration de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale a repris après deux années de restriction. Ainsi, jeudi 11 novembre Madame le Maire a présidé la commémoration du 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice 1918 en présence du Conseil Municipal, des représentants du Souvenir Français, des anciens combattants, des enfants de l'école et de la population. Reprise normale à un détail près : la situation sanitaire étant toujours incertaine, la cérémonie n'a pas été suivie du verre de l'amitié et les participants ont eu du mal à se séparer.



## Un livre pour les bébés



Le Département de l'Aude, la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA se sont associés pour l'opération « Première page » qui vise à offrir un livre pour tous les nouveaux nés audois. Étaient concernés les enfants nés en 2020. A Sainte Valière, quatre familles répondaient à ce critère. La remise des albums s'est faite vendredi 5 novembre à la bibliothèque, en présence des parents, de Mme le Maire Viviane Durand et des référentes de la Bibliothèque Ingrid Nuijten et Cathie Cambriels. Constance Zamora et Simon Albertini ont reçu « Roule Renard ».



## Une stagiaire à la Bibliothèque

Véronique Cathala est en reconversion professionnelle grâce à un PPR : Période de Préparation au Reclassement. Employée par le CIAS depuis 2006 elle a débuté en tant qu'aide à domicile puis a passé son agrément pour devenir assistante de vie aux familles en 2010. Mais Véronique doit changer de voie pour raison de santé. Comme elle aime beaucoup les livres, passion qu'elle partage avec sa mère et sa sœur, elle aimerait s'orienter vers un travail en bibliothèque, éventuellement pour un poste d'animation. Pour sa reconversion elle a effectué son stage tout le mois d'octobre dans les bibliothèques de Ste-Valière, de Ginestas et d'Argeliers. Elle a commencé à Ste Valière le 2 octobre avec Cathie Cambriels. Leur travail d'accueil s'est doublé de la recherche des ouvrages de la BDA (Bibliothèque Départementale de l'Aude) dans le bibliobus passé le 13 octobre.



**Rappel des horaires : le mercredi de 16h à 17h30 et le samedi pair de 11h à 12h.**



Comme beaucoup de manifestations, cette fête n'a pas eu lieu l'an passé en raison du confinement. Aussi, cette année, deux mamans se sont concertées et accordées afin d'organiser une animation pour les enfants.



Nombreux ont répondu présents, dimanche 31 octobre dans le respect du nombre limité de personnes. Les enfants déguisés et plus effrayants les uns que les autres ont parcouru les rues pour répondre aux énigmes d'une chasse au trésor et récolter des bonbons. La mairie a ouvert les portes de la salle des associations décorée sur le thème de circonstance. Ainsi, le groupe s'y est retrouvé pour le goûter des enfants et l'apéritif des adultes qui ont clôturé cette après-midi récréative et conviviale.



Traditionnellement, l'opération de l'AFDAIM débute par la remise de la brioche au maire du village partenaire de cette vente caritative.

Opération Brioches



C'est ainsi que jeudi 7 octobre, Viviane Durand et Cathie Cambriels ont accueilli Michel Rubio, administrateur de l'ESAT Le Quatorze venu jusqu'à Sainte Valière s'acquitter de cette tâche. Georges Rouanet et Bernard Noé ont pris le relais en vendant les gâteaux au profit de l'AFDAIM.

Après le clap de fin de l'opération brioches de l'AFDAIM, les bénévoles qui s'occupent de la vente ont fait les comptes. Ensembles, ils ont vendu 159 brioches et récolté 954€. Le résultat de la collecte est redonné à l'ESAT L'Envol du Quatorze à Narbonne.



## Ramassage des bouchons



Tout au long de l'année, les containers reçoivent les bouchons amenés par les enfants et se remplissent régulièrement. Il y a un container de 110 litres dans chaque école du RPI Sainte-Valière/Ventenac en Minervois. Le lundi 13 septembre, André Valéra de l'association Bouchons 11 - Solidarité Handicap a collecté près de 10 gros sacs correspondant au volume de ces deux contenants. Les enfants, motivés, ont participé à la collecte et ont aidé André à remplir les sacs.

Un récipient dédié au public est installé dans l'entrée de la mairie de Sainte Valière



## Une nouvelle Présidente

### Le club Lou Canton,

Génération Mouvement, s'est réuni mardi 14 septembre pour élire les nouveaux membres du bureau. La nouvelle présidente est Anne Labarthe, le secrétaire Bernard Noé et les finances restent confiées à Liliette Lavicoire. Nicole Danhiez quitte le bureau mais reste au conseil d'administration.

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.



## Camins

### et journée européenne du Patrimoine

Véronique Canut et Bernard Cauquil de l'association Camins ont rencontré Cathie Cambriels et Rémi Herpin le 17 août pour présenter leur projet d'animation. L'inscription de l'événement sur le site des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) permet d'obtenir des affiches officielles des JEP rendant la manifestation plus visible. Le but est de profiter de la mise en valeur du chemin « la Petite Caminade » récemment balisé entre les communes de Sainte Valière et Pouzols-Minervois. Cette boucle pourra désormais être empruntée par les randonneurs ou les cyclistes depuis le parking du Monument à Pouzols ou depuis la place de la Mairie à Sainte Valière. Les journées du patrimoine se sont déroulées le vendredi 17 et le dimanche 19 septembre. Vendredi, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles de Pouzols et de Sainte Valière, en accord avec les enseignantes, se sont retrouvés au « pont de Brooklyn » munis de petits galets qu'ils avaient préalablement peints selon 4 thématiques : fond vert, thématique flore ; fond jaune, thématique faune ; fond rouge, thématique patrimoine et fond bleu, thématique paysage. Les élèves ont caché un galet de chaque couleur le long du chemin, aux 16 points repérés sur le parcours. Durant cette ballade, les classes ont été guidées par Bernard Cauquil et Véronique Canut. A chaque point, ils ont expliqué les quatre thématiques abordées.



Dimanche 19 septembre, Véronique et Bernard ont proposé une visite guidée aux familles. Cette ballade a été l'occasion de poser les premiers jalons d'un parcours touristique et artistique qui pourra être étoffé d'année en année. Les participants ont été les premiers « testeurs » du parcours. La découverte des petits galets camouflés le long du chemin par les élèves des écoles a beaucoup intrigué les participants.



#### Un petit bonheur

*Joyeux, fêtons les jours par un petit bonheur  
Au quotidien, celui que nous vivons à deux  
Pour le pire, le moribond ou le meilleur  
Pour arriver à la coda, plein et heureux*

*Quel avantage extraordinaire que de respirer  
Le premier souffle matinal prouve la vie  
Et nous fait de si grand miracle remarquer:  
Des milliards d'êtres relèvent le front, ravis.*

*Comme la vaste mer toujours recommencée  
Le printemps grandiose reprend tout à zéro:  
Tous les jours sont bijoux à ne pas disperser,  
A garder en mémoire vive, vrai magot.*

*Par la mort notre bilan emporté pèse  
Comme plume ou comme plomb sans concession.  
Notre effort doit toujours rester à l'aise  
Avec cette idée de réincarnation:*

*La nature a un an pour savoir mourir  
Et notre lot d'ans cherchant les quatre vingt dix.  
C'est un problème d'échelle à murir  
Dans notre raison qui veut des indices*

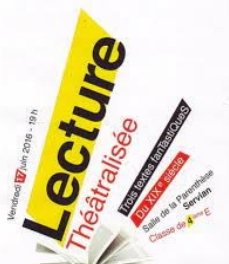
*Ce siècle est majeur en ses vingt et un ans,  
Sa boule hérissée de pointes virales  
Cherche la nouvelle polaire sans ballant  
Pour mieux harmoniser du temps la spirale*

*Allons en tous matins, beautés que nous sommes,  
Déclare toute occasion servie à foison  
Par nature offrant à chacun la pomme  
Qui sera à déguster à grande raison.*

*Travaillons à élargir nos vues d'ensemble  
Et à percevoir le grain plutôt que l'ivraie,  
La force de cohésion qui assemble  
Et distinguer la moindre chose qui dit vrai.*

André SERRANO - 25.02.2021

# ANIMATIONS - SPECTACLES



Mercredi 17 novembre, les Baladins de la Médiathèque du Grand Narbonne ont investi la salle Galy de la bibliothèque de Sainte-Valière pour une lecture théâtralisée et mise en voix qui a rassemblé une quinzaine de personnes.

Manuela a interprété avec superbe, grâce et surtout « beaucoup de tact », « Les règles du savoir-vivre dans la société moderne » de Jean-Luc Lagarce. Guy-Michel Carbou, du Théâtre des Quatre Saisons, intervenait par moment.

De nombreuses règles, régissant la vie dans la bonne société du XVIII<sup>e</sup> siècle en ont fait sourire et rire plus d'un. Sainte Valière colle avec l'actualité culturelle parisienne car Catherine Hiégel interprète cette pièce actuellement au Théâtre du Petit Saint-Martin.

La comédienne, tout comme Manuella, aiguise, sous la direction de Marcial Di Fonzo Bo, l'ironie mordante du texte de Jean-Luc Lagarce.

**Un excellent moment !**



Grand NARBONNE

Médiathèques



## Rose et les hommes sauvages

Dans le cadre de la Fête du conte et de l'imaginaire porté par la Médiathèque du Grand Narbonne, la bibliothèque de Sainte-Valière a accueilli un spectacle tout public qui a reçu une majorité d'enfants. Marie Coumes, conteuse, a relaté l'expérience d'une fillette, Rose, qui rencontre des créatures plus incroyables les unes que les autres : des géantes, des géants, des animaux sauvages et bien d'autres encore plus extraordinaires. Mais le passage qui a le plus interpellé les enfants concerne l'histoire de la fillette qui n'est nourrie que de crottes de chèvre par sa marâtre et qui se transforme en bique ! De quoi nourrir leur imaginaire.



la Fête du conte et de l'imaginaire continue jusqu'à fin novembre dans les villages.

## Salle comble pour la contrebasse



Choisi par les bénévoles de la bibliothèque municipale le spectacle de la Cie Alatoul : **La contrebasse de ma grand-mère a eu un franc succès**. Programmé le mardi 19 octobre à 17h30, ils ont pu inviter les enfants de l'ALAE à y assister. La directrice, Bérangère a accepté d'en informer les parents qui ont adhéré. L'opération a été une jolie réussite avec la participation de plus de cinquante enfants du RPI et d'autres villages. Même les tout petits ont collaboré activement aux échanges avec les

comédiens se raccrochant aux parties musicales alors que les plus grands ont pu profiter de l'histoire de cette grand-mère qui a vécu pendant la guerre, a été résistante, a connu les camps mais en a réchappé pour raconter son histoire à Jérôme et Simon.





# ANIMATIONS - SPECTACLES

## Exposition AMPHORALIS

Dans le cadre du partenariat avec la Médiathèque du Grand Narbonne, la bibliothèque de Sainte Valière a accueilli une exposition sur le musée des potiers Amphoralis.

Cette exposition présente les travaux d'illustration réalisés par Jean-Claude Golvin pour le musée Amphoralis de Sallèles d'Aude. Ces images ont servi à réaliser un parcours de visite interactif « Enquête au musée ».

Jean-Claude Golvin est architecte, archéologue français et ancien chercheur au CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique – Université de Bordeaux III Michel de Montaigne, c'est le premier spécialiste au monde de la restitution par l'image des grands sites de l'Antiquité.



## LES HIVERN'ALIERE

11/12/21 : Aînés - repas de Noël à la SEL.

12/12/21 : chorale Les Cigalous chants de

16h30 à l'Eglise.



15/12/2021 : Club Lou Cantou - Petit loto au profit du téléthon. A 14h30 au club.

18/12/21 : Comité des Fêtes - le Père Noël arrive à 17h30 sur la place.

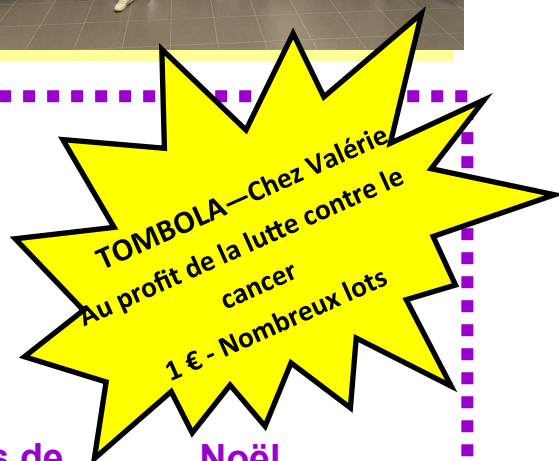


22/01/22 : Téléthon - Repas spectacle 19h à la SEL

25/01/22 : conférence Alzheimer 15h30 à la SEL



Vœux à la population : En raison de la situation sanitaire actuelle nous ne sommes pas en mesure de fixer la date de cérémonie des vœux.



## LE COIN DU BOTANISTE EN MINERVOIS

### *L'épicéa, le sapin traditionnel*



Picea Abies : du latin pix "la poix, la résine" et Abies pour sa ressemblance avec le sapin. C'est le sapin de Noël le plus classique que l'on reconnaît facilement à sa bonne odeur, à son vert brillant et à ses aiguilles fines.

L'épicéa commun peut atteindre 30 à 50 mètres pour une longévité exceptionnelle s'échelonnant entre 300 et 700 ans. Très résistant au froid, l'épicéa commun pousse à des altitudes variant de 700 à 2000 mètres. Sa grande adaptation à une certaine sécheresse et à des sols pauvres a conduit à l'introduire parfois abusivement en Languedoc-Roussillon à basse altitude. Entre 1900 et 1935, son introduction sera considérable dans certaines forêts domaniales pour remplacer le chêne rouvre de qualité médiocre.

Très sensible aux attaques de typographe (un coléoptère xylophage de la famille des scolytidées), les peuplements Audois ont été relativement épargnés mais finalement, les épicéas de la Montagne Noire n'ayant pas fière allure l'objectif des gestionnaires est de les remplacer au plus vite d'autant que quelques dizaines d'hectares ont été renversées par la tempête Klaus en 2009.

Sa floraison a lieu de mai à juin, la pollinisation étant effectuée par le vent. Son bois (blanc) est de bonne qualité (cernes fins) lorsqu'il pousse en montagne, les gros bois sont utilisés en sciages pour la fabrication de menuiserie, charpente et coffrage ainsi qu'en lutherie. Les petits bois servent pour la fabrication de la pâte à papier.

En décembre, partout dans le monde, on l'orne de guirlandes lumineuses, de boules et autres décorations, avant de le jeter sans cérémonie sur le trottoir une fois le mois de janvier venu !!!

Depuis l'Antiquité, les branches de conifères sont des décorations essentielles pour les célébrations païennes du solstice d'hiver. Ils représentent "la victoire de la vie et de la lumière sur la mort et la pénombre". La ville de Riga, en Lettonie commémore le lieu où fut installé le premier sapin de Noël.

Mais il est difficile de savoir exactement quand et où ces traditions païennes sont devenues celles que nous connaissons aujourd'hui. Le sapin de Noël tel que nous le connaissons serait plutôt apparu au XVI<sup>e</sup> siècle en Alsace alors en territoire allemand. Selon les archives historiques, un sapin s'élevait devant la cathédrale de Strasbourg en 1539. Puis vint l'idée d'y installer des lumières (des bougies, les guirlandes électriques modernes ayant été inventées en 1882) qui serait venue après une balade en forêt sous un beau ciel étoilé. La tradition s'est ensuite répandue à d'autres pays par le biais des émigrants allemands. Au 18<sup>e</sup> siècle, les sapins de Noël avaient conquis toute l'Europe ... et le Minervois



Joyeux Noël

**BOIRE UNE EAU  
DE QUALITÉ DU  
ROBINET, C'EST  
ZÉRO DÉCHET.**



**# MOINS DE PLASTIQUE, C'EST FANTASTIQUE !**

Grand Narbonne vous simplifie la vie

**Grand  
NARBONNE**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La préservation des ressources et de l'environnement est l'une des préoccupations majeures du Grand Narbonne.

Au quotidien ses équipes maîtrisent toutes les étapes du cycle de l'eau.

La communauté d'agglomération a eu le plaisir d'offrir des carafes en verre pour réduire nos déchets plastiques en consommant l'eau du robinet lors de nos réunions, conseils municipaux ou tout autre évènement.

Ne l'oublions pas le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

C'est par la mobilisation de tous les acteurs du territoire que nous atteindrons notre objectif commun :  
**diminuer notre impact environnemental**

**Covoiturage**  
Aires de covoiturage  
Horaires bus et train  
Covoiturage solidaire

**mobil  
aude**

SANS COMMISSION

**Tous vos trajets,  
partout dans l'Aude**



Inscrivez-vous sur [mobil.aude.fr](http://mobil.aude.fr)  
et téléchargez l'application sur



**Je fais ma demande D'ALLOCATION  
PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE**

**en ligne !**

Vous souhaitez déposer une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour vous-même ou pour l'un de vos proches ?

Désormais, faites la démarche sans vous déplacer.  
C'est simple et pratique ! Suivez le guide !

Je me rends sur le site internet  
du Département  
**[www.aude.fr](http://www.aude.fr)**

OU

j'inscris dans mon  
moteur de recherche  
**apa en ligne aude**

Un guide en ligne vous aide  
dans votre démarche

Service Aide Sociale Générale  
Département de l'Aude  
04.68.11.69.23 - [asg@aude.fr](mailto:asg@aude.fr)





*Madame le Maire, son Conseil Municipal  
et les employés communaux  
Vous souhaitent  
de bonnes fêtes de fin d'année  
et vous présentent leurs meilleurs vœux*

*pour* **2022**

